

/30.

PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 31 Janvier 1946

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

POLICE MUNICIPALE

Secrétariat

Le Directeur Général  
de la Police Municipale

Monsieur le Préfet de Police

**O B J E T** - Activité de la Police Municipale au cours de la journée du 30  
Janvier 1946, 7 h. au 31 Janvier 1946, 7 h.

Au cours des 24 heures écoulées, les Services de la Police Municipale ont, sur l'initiative des Commissaires de Police des Arrondissements et des Circonscriptions, effectué à des heures très diverses et particulièrement de nuit, 100 rondes et patrouilles.

1.567 personnes ont, pour des motifs divers, été interpellées à l'occasion de ces rondes et patrouilles, 23 civils ont été arrêtés pour vérifications diverses.

Les services de répression du Roulage ont contrôlé 724 véhicules.

129 camelots ont été appréhendés particulièrement dans les couloirs du Métropolitain et aux abords des stations, par les Services spécialement chargés de la répression de la vente à la sauvette.

Les Services en civil des Arrondissements et Circonscriptions chargés de la surveillance de la prostitution ont appréhendé 84 filles soumises en situation irrégulière et 18 filles à soumettre qui ont été mises à la disposition des Commissaires de Police des quartiers pour être envoyées à la visite médicale.

Au cours de la journée, la Police Municipale a constaté : I tentative de meurtre, I affaire de coups et blessures, 18 vols (dont 7 voitures automobiles), 4 agressions à domicile ayant le vol pour objet, 3 cambriolages, 6 affaires de recel, 3 affaires de trafic de denrées, 2 pour rébellion et outrages, I affaire de faux policier.

Ces différentes affaires et les rondes effectuées par la Police Municipale ont motivé les arrestations suivantes : I pour coups et blessures, 4 pour cambriolages, 17 pour vol (dont I pour vol d'auto et 13 pour recel, 2 pour recel d'auto), II pour trafic de denrées, 2 pour rébellion et outrages, I faux policier.

10446

XV A3

VU

5

lon,

.../.

P.M.D.

III appels publics de secours ont été transmis aux services de la Police Municipale et les autocars "Police-Secours" ont effectué 252 sorties.

13 réunions publiques ont nécessité une surveillance spéciale : à 15 h. salle Gaveau, une conférence a réuni 600 assistants à 21 h. 8, rue Charles Baudelaire, compte rendu du mandat de M. André LE TROQUER, Ministre de l'Intérieur devant 1.000 auditeurs, à la Mairie d'Issy, réunion communiste en présence de Maurice THOREZ et Pierre HERVE, en présence de 1.500 assistants.

A 9 h. 30, le Président du Gouvernement Provisoire de la République s'est rendu à l'Arc de Triomphe de l'Etoile où il a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

A 10 h.30, M. LE TROQUER, Ministre de l'Intérieur, a fait une visite officielle à la Préfecture de Police.

La Police Municipale a assuré un service d'ordre à l'occasion des courses de lévriers qui ont eu lieu au Cynodrome de Courbevoie et au Palais de Chaillot où se sont déroulées les opérations de tirage de la Loterie Nationale.

Place de la Bourse, un vendeur d'une édition du journal "Cité-Soir" a été molesté par une dizaine de grévistes, les gardiens de la paix qui étaient intervenus ont été frappés également, mais ont pu procéder à des arrestations.

Au cours de la nuit, des ouvriers grévistes ont pénétré dans une imprimerie du 1er arrondissement et dans un atelier de Montrouge où des ouvriers travaillaient. Ils ont brisé le matériel. Aucune arrestation n'a pu être opérée. Les Commissaires de Police intéressés enquêtent.

Sur le 9ème arrondissement vers 21 H. une dizaine d'individus armés se sont présentés au centre de récupération de textiles où après avoir ligoté le concierge, ils ont dérobé plusieurs millions de points de textile.

Ils se sont enfuis dans une voiture automobile dont le numéro n'a pu être relevé. Le Cre de Pcedu quartier enquête.

Au cours de la nuit, rue Montmartre, 2 individus porteurs de paquets suspects, ont été interpellés par gardiens. Au cours de leur conduite au poste aux fins de vérifications, l'un d'eux s'est enfui après avoir frappé un gardien. Poursuivi, après sommations, il a été blessé d'un coup de feu par gardien et admis salle Cusco. Le commissaire de Police du quartier enquête.

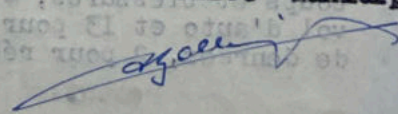
**Destinataires :**

M. le Préfet de Police (1)  
M. GILLES S/Dion Adm.Cabinet (2)

**Copies :**

Secrétariat P.M. (1)  
Archives P.M. (1)

Le Directeur Général  
de la Police Municipale,



BRIGADE

PRÉFECTURE de POLICE

DIRECTION de la POLICE JUDIC.

*Cabinet du Directeur*

36, Quai des Orfèvres

31 Janvier

46

R A P P O R T

sur l'activité des Services de la Police Judiciaire  
pendant la journée du 30 Janvier 1946.

BRIGADE CRIMINELLE -

La Brigade Criminelle a été appelée hier au Commissariat de Police du quartier des Epinettes, à la suite de la découverte dans un terrain vague, à proximité de la Porte Pouchet, du cadavre d'un Nord-Africain. Cet homme, dont la gorge avait été tranchée, a pu être identifié grâce aux papiers retrouvés sur lui. Il s'agit d'un Nmé HABIB BEN ALI, domicilié 16, rue Guy Mocquet.

Aucun élément susceptible d'orienter les recherches n'a pu être recueilli jusqu'à présent par les enquêteurs. La victime n'avait dans ses poches qu'une somme de 2 frs 90, ce qui semble indiquer qu'elle a été dévalisée.

Sur les lieux du crime, il a été découvert un insigne de soldat polonais en métal argenté, dont la barrette est arrachée ; mais il n'a pas été établi si cette découverte a un rapport quelconque avec le crime.

-1-

Par ailleurs, ce Service a été saisi d'une affaire d'escroquerie de 400.000 francs, commise au préjudice de M. VIENOT, 5 rue Delbet.

M. VIENOT, voulant échanger 400.000 francs de billets contre des petites coupures, entra en relations avec un de ses voisins, le Nmé PAULIN. Ce dernier le mit en rapport avec un individu, et dans un café, les 400.000 francs furent remis par M. VIENOT à cet intermédiaire qui lui donna, en garantie, 2 billets de 500 dollars. M. VIENOT ne revit plus cet homme, non plus que le Nmé PAULIN, et un examen des billets de 500 dollars révéla que ceux-ci étaient faux.

Les Inspecteurs recherchent activement les escrocs.

BRIGADE DE VOIE PUBLIQUE -

3 arrestations sont signalées par la Brigade de Voie Publique :

- 1, en exécution d'un jugement défaut ;
- 1, en flagrant délit de vol aux Galeries Lafayette ;
- 1, pour trafic de titres de rationnement. (Il s'agit d'un individu en possession de 11 bons de chaussures qu'il tentait de vendre aux abords de la Porte St Denis, et qu'il prétend avoir achetés à un inconnu) .

45

### BRIGADE VOLANTE -

La Brigade Volante a opéré 14 arrestations, parmi lesquelles :

- 1 arrestation en vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet de Fontoise ;
- 1 déserteur ;
- 2 arrestations pour exercice du métier de souteneur et prostitution. (Il s'agit d'un individu vivant avec une fille soumise, subvenant à ses besoins) .
- 3 arrestations pour trafic de cartes de textiles, de denrées contingentées, et recel de vêtements américains.
- 2 arrestations pour détention d'armes de guerre et recel de denrées américaines. (Au cours d'une opération de police rue Rempel, deux individus, non inscrits sur le livre de l'hôtel, ont été trouvés en possession de deux pistolets. En outre, ils détenaient des cigarettes et du tissu. Il a été établi qu'ils se procuraient ces marchandises à l'aide de faux ordres de mission) .
- 1 arrestation pour complicité de vol qualifié et recel. (Suite d'une affaire de cambriolage commise récemment. Tandis qu'un individu emmenait une femme au bal " Mimi Pinson ", un complice cambriolait l'appartement de celle-ci. Les inspecteurs ont procédé hier à l'arrestation d'une femme, amie de la plaignante, qui avait indiqué et monté cette affaire, et avait recélé des objets provenant du vol) .
- 4 arrestations pour vols qualifiés. (Les individus arrêtés sont les auteurs de cambriolages commis dans des caves d'immeubles).

-:-

Par ailleurs, les Inspecteurs de la Brigade Volante ont pu arrêter, hier soir, un individu nommé BENETTI, repris de justice dangereux, évadé récemment d'une voiture cellulaire.

A la suite d'enquêtes et de surveillances, les enquêteurs étaient parvenus à établir que le recherché se tenait fréquemment dans un café situé rue de Lancry, où il était hébergé par la tenancière du débit. Devant l'impossibilité d'agir dans le débit, où se tenaient des individus constamment sur leurs gardes, et décidés

ation,

la

u

BRIGADE DES MANDATS

18

à faire obstacle à toute opération de police, les inspecteurs restèrent en surveillance aux alentours, et ils purent interpellé BENNETTI alors qu'il sortait du débit en compagnie de la patronne de l'établissement. Après une lutte violente, au cours de laquelle le maîtreur tira sur les policiers sans les atteindre, et fut blessé d'une balle dans le sein, les inspecteurs parvinrent à l'arrêter.

BENNETTI a été conduit à la Salle Casco (Hotel Dieu), où il est soigné.

**BRIGADE DU CENTRE -**

La Brigade du Centre a procédé à 38 arrestations :

- 13, pour vols ;
- 11, pour vols par sauterelles ;
- 1, pour fraude de denrées contingentes ;
- 2, pour escroqueries ;
- 1, pour infraction aux lois sur les étrangers ;
- 2, en exécution de mandats d'amener pour recel ;
- 1, pour tentative de vol ;
- 2, pour vol à l'entolage. Il s'agit des Mmes PAROU, Geneviève, 21 ans, et TERRIER, Maurice, 25 ans, qui ont entolé d'une somme de 26.000 frs, M. SEVE, de passage à Paris, venant de Boulogne s/Mer.

- 5, pour vols qualifiés et recel.

Mlle DORRÉE, bonne chez Mme OGILASTRO, 15 rue Durod, avait fait le commerce dans un bel à un Mme MOLINIE, Paul, 24 ans, cet individu, après lui avoir demandé des renseignements sur la situation de fortune et les habitudes de sa patronne, lui proposa de combiner l'appartement. Le domestique fit part de cette proposition aux inspecteurs du Commissariat, qui, d'accord avec elle, prirent toutes dispositions pour arrêter les maîtres en flagrant délit.

Le 25 courant, MOLINIE et un Mme SUZANNE, Robert, se sont présentés 15, rue Durod. Ces deux individus ont alors été arrêtés par les inspecteurs cachés dans l'appartement, au moment où ils fouillaient les meubles.

Un Commissariat ; ils ont fourni des renseignements sur un de leurs complices, Mme DUMOUIN, André, auteur de 5 cambriolages au préjudice de M. ARNEG, 30 rue Lemercler ; le "LYNX BAR", 21 rue Blot ; Mme DUBOURG, 11 boulevard de Cligny.

La majeure partie des bijoux, linges, tisons, poste de T.S.F. et liqueurs ont été retrouvés chez deux recleurs qui ont été arrêtés.

Le recleur des fourrures volées est recherché.

DUMOUIN fait en outre l'objet d'un mandat d'arrêt pour dégradation et éviction de l'Hôpital Guillaume.

18 arrestations ont été opérées par cette Brigade, en

**BRIGADE DES MANDATS -**



Une atteste d'avortement a été traitée par cette Brigade.  
 4 inculpations ont été retenues. Parmi les inculpés figure un doc-  
 teur en médecine qui a été envoyé au Dépôt.

MAVILLE -

- 2, en vertu de pièces de justice.
- des pratiques homosexuelles sur des mineurs).
- 3, pour attentat aux mœurs. (Il s'agit d'individus se livrant à
- 5 arrestations sont signalées par cette Brigade :

BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS -

3 Femmes malades ont été envoyées au Dispensaire, sur notes  
 du 2<sup>e</sup> Bureau.

Une atteste d'intoxication aux Jots sur les stupéfiants a  
 été traitée par la Brigade mondaine. Il s'agit d'une intoxication  
 sans profession, qui se procure de la drogue à l'aide d'ordonnan-  
 ces cheusuchantes de plusieurs médecins. Une pharmacienne qui  
 avait exécuté les dites ordonnances a été également inculpée, et  
 laissée libre. Il a été saisi 90 cm3 de solution d'héroïne, ainsi  
 qu'une seringue et une aiguille.

Par ailleurs, une descente de police avec la MILITARY  
 POLICE et les assistantes sociales a été effectuée dans 15 hôtels  
 du 5<sup>e</sup>ème arrondissement. 16 femmes ont été amenées au Service.  
 4 filles soumises en retard de visite et 11 inconnues ont été  
 envoyées au Dispensaire ; 5 femmes ont été relaxées.

Des filles ont été opérées par cette Brigade, sur le vole  
 publique, en vue de la répression de la prostitution. Elles ont  
 eu lieu sur les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements.  
 112 femmes ont été arrêtées ; sur ce chiffre, 112 filles soumises,  
 19 inconnues, et 10 femmes en possession d'une autorisation.

BRIGADE MONDAINE -

- 2 déportés ;
  - 1 mandat d'amener ;
  - 5 mandats d'arrêt ;
  - 8 jugements correctionnels ;
  - 2 arrêts Cour .
- exécution des pièces de justice suivantes :

F 1945

matton  
 le 18  
 du

PRÉFECTURE DE POLICE

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

POLICE MUNICIPALE

~~ÉTAT-MAJOR~~  
Secrétariat

Paris, le 6 Juillet 1945

Le Directeur Général  
de la Police Municipale

à

Monsieur le Préfet de Police

**Objet :** Activité de la Police Municipale au cours de la journée du 5 Juillet 1945, 7 heures, au 6 Juillet 1945, 7 heures.

Au cours des 24 heures écoulées, les divers services de la Police Municipale ont, sur l'initiative des Commissaires de Police des Arrondissements et Circonscriptions, effectué à des heures très diverses et tout particulièrement de nuit, 68 rondes et patrouilles.

673 personnes ont, pour des motifs divers été interpellées à l'occasion de ces rondes et patrouilles. 11 civils et 2 militaires ont été arrêtés parmi ces personnes interpellées pour vérifications diverses.

Les services de répression du Roulage ont contrôlé 295 véhicules.

126 camelots ont été appréhendés dans les couloirs du Métropolitain et aux abords des stations par les services spécialement chargés de la répression de la vente à la sauvette.

Les services en civil des arrondissements et circonscriptions spécialement chargés de la surveillance de la prostitution ont appréhendé 68 filles soumises en situation irrégulière et 20 filles insoumises qui ont été mises à la disposition des Commissaires de Police des quartiers pour être envoyées à la visite médicale. 2 individus ont été appréhendés pour coups et blessure à agent de l'autorité et un autre pour attaque nocturne.

Au cours de la nuit 2 déserteurs ont été arrêtés en flagrant délit de vol avec violences dans les jardins des Champs-Élysées. L'un d'eux a été blessé au cours de son arrestation et admis à l'hôpital militaire du Val de Grâce.

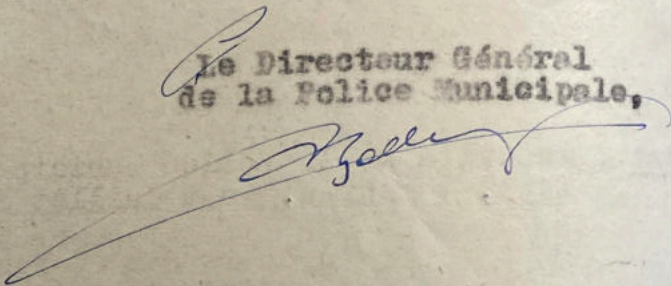
L'après-midi 4 à 5.000 instituteurs ont tenu une réunion 2<sup>e</sup> rue Las Cases, à l'issue de laquelle 2 délégations ont été reçues l'une au Ministère des Finances, l'autre au Ministère de l'Intérieur. Un cortège qui s'était formé pour accompagner ces délégations s'est dispersé dans le calme.

Dans la soirée, chez un marchand de vins, au moment où 2 inspecteurs du Contrôle Économique déclinaient leur qualité, de individus ont tiré plusieurs coups de pistolet dans leur direction sans les atteindre. Les inspecteurs ont riposté, l'un des malfaiteurs a été tué, l'autre a réussi à s'enfuir. Une enquête est en cours.

A 19h.15, une opération de police a été effectuée dans un café des grands Boulevards. 250 personnes ont été interpellées, 85 arrestations ont été opérées dont celle de 60 étrangers. Différentes marchandises de provenance suspecte ont été saisies.

La réunion hippique qui s'est tenue l'après-midi au Champ de Courses du Tremblay en présence d'une nombreuse assistance a nécessité un service d'ordre assez important.

Le Directeur Général  
de la Police Municipale,



Destinataires : M. le Préfet de Police (1)  
M. GILLES S/Dien Ad. Cabinet (1)  
Copies : Secrétariat (1)  
Archives (1)

Il  
sv  
ru  
cher  
agres  
niers  
Mags.  
le gaz  
dises  
etc...



6 Juillet

45

## R A P P O R T

SUR L'ACTIVITE des SERVICES de la POLICE JUDICIAIRE

Pendant la Journée du 5 Juillet 1945

BRIGADE CRIMINELLE :

Cette Brigade a procédé à 5 arrestations :

- Deux arrestations pour recel. Il s'agit du né HUVET et de sa maîtresse attitrée .

Cet individu avait été enlevé, en compagnie d'une autre de ses maîtresses, en voiture automobile, puis promené en différents endroits, et enfin abandonné à la porte des Lilas, après lui avoir retiré ses chaussures . Il a été établi que l'un des auteurs de cet enlèvement serait l'ami de cette seconde maîtresse.

Une perquisition opérée au domicile du né HOUVET a permis de découvrir 150 paires de chaussures, sur la provenance desquelles il ne peut s'expliquer . Il a donc été inculpé de recel, ainsi que sa maîtresse avec laquelle il vivait .

- Trois arrestations, d'autre part, pour vol à main armée. Il s'agit de trois jeunes gens de 18 à 20 ans, qui, le 29 juin 1940 avaient commis un vol au préjudice de Mme BLACHE, commerçante en fourrures . Le montant du vol s'élevait à environ 300.000 francs .

Un quatrième complice est actuellement en fuite. On le recherche .

- Hier, la Brigade Criminelle a été alertée à la suite d'une agression à main armée et vol au préjudice du Ministère des Prisonniers et Libérés. Il s'agit de 5 individus qui se sont présentés aux Magasins Généraux, rue d'Aubervilliers, et qui, après avoir ligoté le gardien, ont dérobé et emporté, dans des camions, diverses marchandises : 10.000 paires de chaussettes, chaussures, chemises, culottes, etc...

-:-

BRIGADE de la VOIE PUBLIQUE :

....

-2-

La Brigade de la Voie Publique a procédé, hier, à 7 arrestations :

- Une arrestation pour détention d'arme de guerre. Il s'agit d'un individu qui possédait une mitrailleuse. Il a été envoyé au Dépôt.

- Trois arrestations pour vol et recel de marchandises de provenance américaine. Il s'agit d'algériens qui vendaient toutes sortes de marchandises, rue de la Charbonnière. Il y a eu échange de coups au moment où les inspecteurs sont intervenus, les algériens en question ayant appelé des compatriotes à leur secours.

Ces individus ont été mis à la disposition du Ciat de la Goutte d'Or et envoyés au Dépôt.

Il y aurait lieu de procéder à des rafles, dans ce quartier, comme il a été fait rue Robert Houdin, d'autant plus que le Service des Garnis signale, de son côté, qu'il s'y fait également un trafic d'armes, et aussi de la propagande anti-française menée par des algériens.

- Enfin, 3 arrestations en flagrant délit de vol aux Frigorifiques de Bercy. Il s'agit d'individus surpris au moment où ils emportaient 30 kgs de viande. Ils ont été mis à la disposition du Commissaire Spécial de Bercy et envoyés au Dépôt.

-:-

BRIGADE VOLANTE :

Cette Brigade a procédé à 5 arrestations :

- Une arrestation pour recel. Il s'agit d'un individu faisant l'objet d'une commission rogatoire pour vol aux faux policiers. Il a été laissé en liberté provisoire.

- Une arrestation pour recel d'un diamant et vol aux faux policiers commis aux environs de la gare St. Lazare. Il s'agit d'un Israélite qui avait remis des bijoux à une personne, avant d'être déporté. Mais cette personne, à laquelle les bijoux avaient été confiés, a été victime d'un vol aux faux policiers. Or, on a retrouvé, chez un antiquaire, l'un des diamants ( 10 carats 5 ). L'antiquaire mis en présence de l'individu qui a été arrêté, l'a reconnu formellement comme étant le vendeur du diamant en question. Ce dernier, bien que niant, tout d'abord, a finalement reconnu les faits. Il a été envoyé au Dépôt.

- Une arrestation pour trafic de bons d'essence. Il s'agit d'un individu qui cherchait à négocier un bon de 600 litres d'essence.

- Deux arrestations : Celle d'un allemand, nommé KULIMANN, et de son complice.

.....

-3-

SECTION SPECIALE :

Le nommé KULLMANN s'était fait rapatrier d'Allemagne en qualité d'étudiant argentin. A Charleroi, il a perçu la prime de 4000 frs ainsi que ses cartes d'alimentation. Puis, à Paris, il s'est réfugié chez la Comtesse de GANAY, 59 rue St. Dominique. ( Cette dernière a été mise hors de cause ).

Le né KULLMANN et son complice, qui l'avait aidé dans ses agissements frauduleux, ont été envoyés au Dépôt.

-:-

BRIGADE DU CENTRE :

Cette Brigade a procédé à 20 arrestations :

- 2 vols qualifiés
- II vols ordinaires
- 2 vols par salariés
- I recel d'une bicyclette
- I coups et blessures
- 2 trafic de marchandises contingentées, infraction à interd. de séjour, tentative de corruption de fonctionnaire.
- I arrêt de la Cour d'Appel.

CENTRE Annexe :

Deux arrestations : L'une pour vol, l'autre pour recel.

-:-

BRIGADE DES MANDATS :

10 arrestations, parmi lesquelles :

- Un déserteur
- Deux mandats d'amener
- Cinq mandats d'arrêt
- Deux jugements correctionnels.

-:-

BRIGADE MONDAINE :

Une pièce de justice. Il s'agit d'une intoxiquée qui faisait l'objet de deux mandats d'amener pour trafic de stupéfiants.

Trois femmes malades arrêtées en maison de tolérance et dirigées sur le Dispensaire.

Un souteneur a été envoyé au Dépôt. Sa maîtresse, en retard de visite, a été dirigée sur le Dispensaire.

-:-

M.G.

PRÉFECTURE

XV 43

PRÉFECTURE DE POLICE

-4-

SECTION SPECIALE :

La Section Spéciale a procédé à deux arrestations :

1°) Celle du sieur HAVY, directeur-adjoint du COMPTOIR NATIONAL d'ESCOMPTE, lequel avait reçu en dépôt personnel une somme de 700.000 frs des mains de LUCCHESI .

Les faits remontent avant la libération, et HAVY, tout en connaissant la qualité d'agent allemand de LUCCHESI, lui a remis une partie de la somme à son retour en France .

2°) L'autre arrestation concerne le nommé LEFEVRE, Roger, qui était en relations avec RUDY et SCHMIDT . Son activité était surtout commerciale, mais il possédait le port d'arme, et on ne relève à sa charge qu'une arrestation sur ses indications .

LEFEVRE fait en outre l'objet d'un mandat de M. GAUSSIN, Juge d'Instruction, pour intelligence avec l'ennemi .

-:-

SECTION POLITIQUE :

Cette Brigade a procédé à l'interrogatoire de 6 individus accusés de faits de collaboration. Ils ont été relaxés .

Par ailleurs, elle a procédé à l'arrestation du né OLLIVIER, Lucien, dit de BERLIN de ROGER, engagé à la Légion SPEER, et faisant l'objet d'un mandat d'amener de M. BARDET, Juge d'Instruction, pour escroquerie .

Le nombre actuel des consignés au Dépôt est de 21.

SERVICE DES GARNIS :

A la suite d'une opération matinale, dans le quartier de la rue des Martyrs, douze femmes ont été appréhendées : 9 pour prostitution clandestine, et 3 pour retard de visites .

-:-

Cabinet de M. PEREZ :

Ce Cabinet a procédé à l'arrestation, sur mandat d'amener émanant de l'Autorité judiciaire Belge, du nommé JOBRIS, Frédéric, 20 av. de l'Opéra. Ce dernier est à la disposition du Parquet de Bruxelles .

-:-

SECTION des MINEURS :

Quatre arrestations : Un jugement Colonie pénitentiaire jusqu'à majorité ; une ordonnance du Tribunal pour Enfants ; deux arrestations pour vagabondage et vol au préjudice des américains .

M.G.

PRÉFECTURE

XV A 3

PRÉFECTURE DE POLICE

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

POLICE MUNICIPALE

SECRETARIAT

Paris, le 7 Juillet 1945.

Le Directeur Général  
de la Police Municipale

à

Monsieur le Préfet de Police

O B J E T : Activité de la Police Municipale au cours de la journée du  
6 Juillet 1945, 7 heures, au 7 Juillet 1945, 7 heures.

Au cours des 24 heures écoulées, les divers services de la Police Municipale ont, sur l'initiative des Commissaires de Police des Arrondissements et Circonscriptions, effectué à des heures très diverses et tout particulièrement de nuit, 77 rondes et patrouilles.

669 personnes ont, pour des motifs divers été interpellées à l'occasion de ces rondes et patrouilles. 6 civils et 2 militaires ont été arrêtés parmi ces personnes interpellées pour vérifications diverses.

Les services de repression du Roulage ont contrôlé 322 véhicules, 3 de ceux-ci ont été envoyés en fourrière et 3 permis de circuler irréguliers ont été saisis.

180 camelots ont été appréhendés dans les couloirs du Métropolitain et aux abords des stations par les services spécialement chargés de la repression de la vente à la sauvette.

Les services en civil des arrondissements et circonscriptions spécialement chargés de la surveillance de la prostitution ont appréhendé 35 filles soumises en situation irrégulière et 20 filles insoumises qui ont été mises à la disposition des Commissaires de Police des quartiers pour être envoyées à la visite médicale. 2 individus ont été appréhendés pour tentative de meurtre contre agents de l'autorité et un autre pour complicité de vol. Un légionnaire a été arrêté pour absence illégale.

De 18 à 20 heures, au gymnase "Japy", le meeting Inter-syndical des Services Publics s'est déroulé dans le calme en présence de 6.000 employés. Environ 6.000 personnes qui n'avaient pu accéder dans la salle ont stationné aux abords et se sont dispersées dans le calme.

...../.

La physionomie de la journée et de la nuit a été calme  
et aucun incident digne d'intérêt n'est à signaler.

Le Directeur Général  
de la Police Municipale,

Destinataires : M. le Préfet de Police (1)  
M. GILLES S/Dien Ad. Cabinet (1)

Copies : Secrétariat (1)  
Archives (1)

Il s'agit d'un  
de ce genre,  
et une photo

7 Juillet

45

- Trois arrestations pour recel. Il s'agit de trois individus trouvés en possession de 200 paires de chaussures, qu'ils cherchaient à vendre au prix de 1500 frs la paire. Ils ne peuvent s'expliquer sur leur provenance, disant avoir acquis ces chaussures d'un inconnu.

On suppose que celles-ci proviennent d'un cambriolage.

L'analyse continue.

R A P P O R T

BRIGADE DE GENDARME

SUR L'ACTIVITE des SERVICES de la POLICE JUDICIAIRE

Pendant la Journée du 6 Juillet 1945

BRIGADE de la VOIE PUBLIQUE :

Cette Brigade a procédé, hier, à 7 arrestations, parmi lesquelles :

- Trois arrestations dans une affaire d'infraction aux lois sur le ravitaillement. Il s'agit d'un boulanger qui fabrique chaque jour environ 200 petits pains, qu'il cédaient au prix de 5 frs pièce, à deux personnes qui, elles, les revendaient, en gare d'Austerlitz, au prix de 10 frs.

Ces trois personnes ont été mises à la disposition de la Police Economique.

- Une arrestation en flagrant délit de vol à la tire au métro " Bastille ". Cet individu a été mis à la disposition du Ciat des 15/20 qui l'a envoyé au Dépôt.

- Trois arrestations en flagrant délit de vol au préjudice de la S.N.C.F. - Il s'agit d'individus qui, profitant de leur travail, en gare de Vaugirard, ont dérobé 25 kgs de viande dans des wagons. Ils ont été mis à la disposition du Ciat Spécial de la Gare Montparnasse.

BRIGADE VOLANTE :

Cette Brigade a procédé à 5 arrestations :

- Un interdit

- Une arrestation pour recel d'un camion automobile. Il s'agit d'un individu qui s'est présenté, pour l'immatriculation de ce camion, avec un certificat émanant des Autorités allemandes et une photographie ne correspondant pas à ce certificat.

.....

-2-

- Trois arrestations pour recel. Il s'agit de trois individus trouvés en possession de 200 paires de chaussures, qu'ils cherchaient à vendre au prix de 1500 fra la paire. Ils ne peuvent s'expliquer sur leur provenance, disant avoir acquis ces chaussures d'un inconnu...

On suppose que celles-ci proviennent d'un cambriolage.

L'enquête continue.

-:-

BRIGADE DU CENTRE :

Cette Brigade a procédé, hier, à 32 arrestations, dont :

- 9 vols ordinaires
- 6 vols par salariés
- 1 recel de vélo
- 2 coups et blessures
- 1 désertion
- 1 vagabondage
- 1 trafic de marchandises contingentées
- 1 trafic de titres de rationnement
- 1 recel de malfaiteurs
- 2 pièces de justice
- 6 internements administratifs
- 1 collaboration.

-:-

CENTRE Annexe :

Trois arrestations :

- Un déserteur
- Deux mandats d'arrêt exécutés, l'un pour vol, l'autre pour coups et blessures.

-:-

BRIGADE DES MANDATS :

18 arrestations, parmi lesquelles :

- Un déserteur
- Trois mandats d'amener
- Huit mandats d'arrêt
- Trois jugements correctionnels
- Trois arrêts Cour

-:-

BRIGADE MONDAINE :

.....



-3-

BRIGADE MONDAINE :

Le Capitaine de M. FERNET a procédé à l'arrestation du né  
qui était arrêté par la Commission de récupération des évacués.  
Au cours d'une descente de police, avec la Military Police,  
effectuée dans 15 hôtels des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrts, 16 femmes ont  
été amenées au Service. Six ont été relaxées. Sept autres, ainsi  
que 3 filles-soumises ont été dirigées sur le Dispensaire. Soit de 7  
condamnations et en instance d'expulsion.

- Une affaire de souteneur et infraction au D.L. du 2.5.38  
sur les étrangers. Il s'agit d'un individu, de nationalité belge,  
qui, depuis trois ans en France, était sans papiers. Sans travail, il  
vivait de la prostitution d'une fille soumise avec laquelle il vivait  
maritalement. Il a été envoyé au Dépôt.

- Une infraction à arrêté d'interdiction de séjour et déten-  
tion de devises étrangères. Il s'agit d'un individu, interdit à la  
suite d'une condamnation à 4 mois de prison, pour trafic de stupé-  
fiants. Il faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt, d'un juge-  
ment par défaut, et d'un réquisitoire de contrainte par corps, pour  
stupéfiants.

Il a été mis à la disposition de la Brigade Financière,  
ayant été trouvé en possession de 80.000 frs, 4 livres sterling et  
10 schillings.

- Une infraction à la loi du 31.12.1942 (art. II). Il s'a-  
git d'un jeune homme de 17 ans, syphilitique, qui refusait de se  
soigner. Il a été mis à la disposition de la Maison de Nanterre.

- Quatre femmes, malades, en maison de tolérance, arrêtées  
et dirigées sur St.Lazare.

-:-

SECTION POLITIQUE :

Parmi les individus venant d'Allemagne, 10 ont été interro-  
gés. Un seul a été envoyé au Dépôt.

D'autre part, la Section Politique a procédé à quatre arres-  
tations :

- Un mandat d'amener  
- Arrestation d'un individu, ancien chef de bloc, signalé  
pour avoir maltraité des détenus et avoir provoqué la mort de plusieurs  
autres.

- Arrestation d'un individu ayant appartenu à la N.S.K.K.  
- Arrestation d'un individu, en vertu d'une note de la  
Préfecture du Rhône, signalé comme P.P.F. et susceptible d'avoir ap-  
partenu aux Services de Renseignements allemands.

Le chiffre actuel des consignés au Dépôt est de 22.

-:-

Cabinet de M. FERNET :

.....

PRÉFET

Le Préfet de Police

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR  
Cabinet -

-4-

Le Cabinet de M. FERNET a procédé à l'arrestation du né POLIZETTI, Lieutenant F.F.I., sans nationalité bien déterminée, qui était chargé par la Commission de récupération des essences, de certaines réquisitions. Il en a profité pour faire un assez large trafic de ce carburant, à son profit .

Il s'agit d'un individu peu intéressant, déjà titulaire de 7 condamnations et en instance d'expulsion.

-:-

SECTION des MINEURS :

Une arrestation pour vol par saharié .

---

